

QUESTION 3

COMMENT POUVONS-NOUS SAVOIR QU'IL Y A UN DIEU?

Réponse : la lumière naturelle dans l'homme et les œuvres de Dieu déclarent clairement qu'il y a un Dieu (1); cependant, seuls sa Parole et son Esprit le font pleinement et efficacement pour le salut des pécheurs (2).

1. ... car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil nu, depuis la fondation du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables... (Romains 1.19-20).

*Les cieux racontent la gloire de Dieu,
Et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains.
Le jour en instruit un autre jour,
La nuit en donne connaissance à une autre nuit.
Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles
Dont le son ne soit point entendu :
Leur retentissement parcourt toute la terre,
Leurs accents vont aux extrémités du monde... (Psaumes 19.2-5).*

2. ... dès ton enfance, tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ (2 Timothée 3.15).

Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit. Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu /.../ Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce (1 Corinthiens 2.9-10, 12).

L'homme peut connaître que Dieu existe par deux sortes de révélations ou sources de connaissance. La première est celle qui provient de la nature, à savoir la conscience humaine ainsi que l'œuvre de création. La deuxième est accordée par les Écritures et l'illumination de l'Esprit-Saint. On qualifie la première révélation de générale parce qu'elle est accessible à tous les êtres humains sans exception. La deuxième est dite spéciale. Celle-ci n'est pas accordée à tous et est nécessaire pour le salut des âmes.

Outre l'œuvre de création dont nous avons déjà parlé à la question précédente, il existe une lumière naturelle dans l'homme qui atteste l'existence de Dieu : *Le souffle de l'homme est une lampe de l'Éternel; il pénètre jusqu'au fond des entrailles* (Pr 20.27). Nous avons été créés *à l'image de Dieu, à sa ressemblance* (Ge 1.26), ce qui fait de nous des êtres moraux et responsables devant ce dernier, dotés d'une conscience qui nous accuse ou nous défend intérieurement (Ro 2.14-16).

Bien que suffisante pour rendre l'humanité inexcusable de ne pas chercher à connaître et à adorer son Créateur (Ac 17.26-28), la révélation générale ne suffit pas à donner une pleine connaissance de ce dernier et demeure muette au sujet de son plan rédempteur décrété en son Fils Jésus-Christ. Cela n'est rendu possible que par la révélation spéciale, par la Parole de Dieu (Ps 119.105; Ro 10.14; 1 Co 1.21; Tit 1.1-3; 2 Ti 3.14-17; 1 Pi 1.10-12; 2 Pi 1.19) ainsi que par le ministère d'illumination du Saint-Esprit sans lequel, en raison du péché, nul ne peut ni ne veut parvenir à la vérité (És 6.9; Mt 16.17; 1 Co 2.9-10, 12-16; 1 Jn 2.20, 27).

À cet effet, la Parole et l'Esprit, l'Auteur de celle-ci, sont indissociables.